

# Les Pics du département du Rhône

Bertrand DI NATALE\*

## Résumé

Il s'agit plus d'un état des connaissances actuelles des espèces de pics dans le département du Rhône selon leur biologie, leur répartition que le résultat d'un suivi scientifique rigoureux des populations, cette présentation ayant pour vocation de familiariser un large public avec ces oiseaux qui sont, en définitive, souvent mal connus.

La première partie traite de la systématique et des généralités inhérentes au groupe des pics (adaptation à la vie arboricole, régime alimentaire, territorialité, reproduction) ainsi que de leur protection légale bien que cette dernière puisse parfois être contestée en raison des dégâts qu'ils peuvent occasionnellement causer. Des solutions peuvent être apportées et leur rôle écologique n'est plus à démontrer.

Dans la deuxième partie, les espèces sont traitées individuellement, se répartissant la niche écologique en fonction de la densité et de l'essence des peuplements forestiers, dans l'ordre de présentation suivant : le Pic vert, le Pic noir, le Pic épeiche, le Pic épeichette, le Torcol fourmilier et brièvement au final, les espèces qui peuvent occasionnellement être observées dans le département du Rhône, telles que les Pics mar et cendré.

Mots-clés : Adaptation, Niche écologique, Protection, Rôle écologique, Répartition.

## Abstract

This paper concerns the state of our present knowledge of the different species of woodpecker to be found in the Rhône department (France), according to their biology and distribution, rather than the result of a thorough scientific study of their populations. Its aim is to help the general public to become more familiar with these birds, which are often not so well-known. The first part deals with their classification, and makes general comments concerning the woodpecker group (adaptation to life in trees, food, territories and reproduction). It also mentions their legal protection, although this is sometimes challenged because of the damage they can occasionally cause. Solutions exist, and the ecological role of woodpeckers is well-established. In the second part, the species are dealt with in turn, each one in its ecological niche, according to the density of the forest and the types of trees present. They are presented in the following order : Green, Black, Great Spotted and Lesser Spotted woodpeckers, and Wryneck. Finally, mention is briefly made of species which can occasionally be observed in the Rhône department, such as the Middle Spotted and Grey-headed woodpeckers.

Keywords : Adaptation, Ecological niche, Protection, Ecological rôle, Distribution.

\* CORA Rhône - 32 rue Sainte Hélène - 69002 LYON - bdiatale@partouche.com

## Matériel et méthode

Ce travail est le résultat de l'état des connaissances au niveau de la répartition géographique des espèces de pics dans le département du Rhône par l'utilisation de la base de données du CORA Rhône (logiciel FNAT). Ensuite, une recherche bibliographique ainsi que les connaissances de terrain de l'auteur ont été conjuguées afin d'essayer d'interpréter cette répartition selon l'écologie des espèces, notamment par l'explication de la densité et des essences des peuplements forestiers et également selon l'altitude, chacune des espèces étant souvent soumises à des conditions écologiques particulières afin d'y trouver sa nourriture ou de s'y reproduire. L'ouvrage auquel il est souvent fait référence est le suivant : CLERGEAU P. & CHEFSON P. 1988. Les Pics. Ed. Payot, Lausanne, 64 p.

## Généralités

### Systematique

L'ordre auquel appartiennent les pics est celui des Piciformes qui totalise 379 espèces recensées à ce jour et qui se divisent en cinq grandes familles dont, parmi les plus connues, les Toucanidés et les Picumnes peuplant les zones néotropicales et tropicales, puis les Pucidés. Ces derniers, répartis sur l'ensemble des continents, comptent environ 200 espèces.

Les Pucidés sont divisés en deux sous-familles dont :

- les pics proprement-dits avec trois genres :
  - les Picoïdés comprenant les pics dits verts et le cendré ayant le même ancêtre commun et dont la séparation spécifique s'est faite après la dernière période glaciaire. Le Pic tridactyle est inclus également dans ce genre.

- les Dendrocopos englobant tous les pics bigarrés noir et blanc (épeiche, épeichette, mar, syriaque, à dos blanc, etc.)
- les Dryocopus dont le seul représentant européen est le Pic noir, géant de la famille.
- les Jynghinés, autrement dit les Torcols, avec deux espèces seulement : une africaine, le Torcol à gorge rousse vivant en Afrique australe et tropicale, et une occupant le Néarctique, le Torcol fourmilier, subdivisée en plusieurs sous-espèces et qui est la seule espèce de pic véritablement migratrice.

## Adaptation

Tous les pics mènent essentiellement une vie arboricole et présentent des caractères anatomiques forts :

- les pattes : composées de deux paires de doigts en opposition sur l'axe du tarse sauf pour le tridactyle qui, comme son nom l'indique, possède trois doigts en opposition au pouce. Leurs ongles sont fortement arqués et acérés, permettant de s'accrocher aux moindres aspérités des arbres. Les muscles fléchisseurs et extenseurs sont particulièrement développés.
- la queue : pivot essentiel, fonctionnant comme étau et cran d'arrêt, elle permet d'escalader sur les arbres à la verticale et de circuler avec aisance sur les branches quelle que soit leur inclinaison. Composée de six paires de rectrices dont cinq ayant une résistance particulière, la mue se fait à l'inverse des autres oiseaux commençant par la deuxième paire proche des centrales et vers l'extérieur. Puis, une fois ces dernières remplacées, les rectrices centrales ne tombent qu'en dernier quand les autres arrivées au terme de leur croissance peuvent les remplacer.
- le bec est très dur et renforcé d'une solide armature osseuse dans le prolongement d'une grosse tête reposant elle-même sur un cou puissamment musclé. Il fonctionne comme un ciseau à bois (martèlement) et accessoirement comme un outil de percussion (tambourinement). Comme pour les ongles, son usure est compensée par une croissance permanente.
- la langue : très longue, effilée, vermiforme, elle est d'une grande mobilité actionnée par un agencement complexe de muscles et de ligaments. Visqueuse par le jeu des glandes salivaires, elle permet d'engluer les insectes. La forme varie en fonction du régime alimentaire pour chacune des espèces.

## Régime alimentaire

Celui-là accuse réellement les différences entre les membres de cette famille de telle manière qu'il n'y ait pas de compétition lorsque la même niche écologique est utilisée.

L'alimentation, à la base, devait être essentiellement composée de larves d'insectes phytophages recherchées dans le bois qu'ils creusent pour l'ensemble. Mais de nombreuses espèces se sont aussi spécialisées dans la recherche des fourmis qu'elles recherchent au sol (Torcol, Pics vert et cendré). Certains, comme le Pic noir, recherchent ces fourmis autant au sol que dans les arbres. Quant aux pics bigarrés, ils sont purement arboricoles, plus franchement omnivores (frugivores, granivores, insectivores). L'épeiche peut avoir un régime plus carné, se nourrissant volontiers d'œufs et d'oisillons, n'hésitant pas à élargir les cavités et les nichoirs en tant que prédateur. Enfin, la plupart se nourrissent de l'écorce des arbres, la perçant en petit trous rapprochés et alignés en anneaux horizontaux à l'instar d'une machine à coudre (photographie 1), les oiseaux y recherchant la sève et une substance nutritive très appréciée, le cambium, qui leur permet de résister au creux de l'hiver et de pallier le manque d'insectes en fin d'hiver (CLERGEAU & CHEFSON, 1988).



Photographie 1. Lignes de perforations d'un Pic épeiche sur un tronc en forêt afin de se nourrir de la sève et du cambium.

P. CHEFSON

## Nidification

La territorialité s'exprime soit par le chant (Pic vert, Pic mar., Torcol fourmilier), soit par le tambourinage (Pic épeiche, Pic à dos blanc), soit par les deux (Pic noir, Pic cendré).

Le nid se situe au fond d'une loge creusée par eux-mêmes sauf pour le Torcol qui en récupère une, ne pouvant la creuser. Les œufs, déposés au fond d'une cavité sombre sur un tapis rudimentaire de copeaux de bois, sont d'un blanc luisant. Leur incubation est courte et le développement des jeunes, pour des oiseaux somme toute de grande taille, est rapide (moins d'un mois pour le Pic noir). Les jeunes disposent de cales spéciales pour se maintenir droits sur le fond du nid. Particulièrement bruyants, émettant des sortes de bourdonnements, ils sont nourris par les deux parents soit par régurgitation, soit par l'apport de proies directement transmises du bout du bec. La mue des jeunes se situe entre le deuxième et le troisième mois après leur naissance. Le mâle semble plus dévoué au nourrissage mais aussi à la garde de la nichée, occupant en priorité la cavité de nuit.

En dehors de la période de reproduction, les pics sont des oiseaux peu sociables, agressifs et enclins à vivre de manière solitaire.

## La prédation

Les pics pratiquent le vol dit économique, alternant battements d'ailes rapides et séquences de vol plané glissant, ce qui rend leur trajectoire onduleuse dans leur déplacement. Ne se sentant généralement pas en confiance en dehors du couvert végétal, ils évitent de traverser à découvert sur de longues distances et au moindre danger, ils préfèrent se réfugier derrière l'abri d'un tronc. Néanmoins, ils peuvent être surpris par des rapaces notamment les forestiers, tels que l'Épervier d'Europe ou l'Autour des palombes. Sinon, les mammifères tels que la Fouine, la Martre des pins ou la Genette, selon les régions, en font parfois leurs victimes les surprenant au fond de leur cavité.

## La protection légale

Tous les pics sont intégralement protégés depuis 1950, la grande loi de 1976 reconfirmant la liste des espèces. Cette protection semble parfois contestée en raison de leurs attaques sur les fruits, les arbres, les ruches et le bois des habitations humaines.

## Dégâts, prévention et rôle écologique

Il ne semble pas facile de se prémunir contre les dégâts occasionnés par les pics et notamment ceux occasionnés à l'encontre des habitations humaines par le Pic vert (photographie 2), espèce souvent pointée du doigt par les particuliers qui sollicitent souvent les associations de protection de l'environnement à ce sujet, lesquelles ne semblent pas toujours préparées à répondre à ce problème. Les techniques d'effarouchement par la suspension de disques informatiques et à l'aide de chiffons rouges sous les toitures et les volets

semblent nettement insuffisantes. Les cornières métalliques apposées sur les volets et les portes ne suffisent pas non plus à les protéger entièrement, le Pic vert attaquant les parties libres. En revanche, la réfection des volets avec l'utilisation d'une peinture suivi du vernissage avec un produit fongicide s'est avérée efficace sur certaines résidences secondaires, les oiseaux s'attaquant au bois en général lorsque celui-ci est infesté par des insectes phytophages. En revanche, lorsque la poutre maîtresse d'une habitation est fortement endommagée par l'attaque du pic, si l'on veut éviter la rupture, il n'y a pas d'autre moyen que de la faire renforcer par l'enduit d'un mastic appliqué par un maçon (obs. personnelle). Sur les ruchers, en revanche, les parades sont faciles et

B. DINATALE



Photographie 2. Exemple de dégâts occasionnés par un Pic vert sur les volets d'une résidence secondaire des Monts du Lyonnais en 2007.



Photographie 3. Exemple de dégâts occasionnés par les pics sur un arbre en forêt.

efficaces, les oiseaux tentent de s'y nourrir à l'intérieur des couvains. Il suffit en fait de placer une protection grillagée à quarante centimètres sur le pourtour de la ruche et jusqu'au-dessus, les oiseaux ne pouvant y accéder tandis que les Abeilles domestiques peuvent en sortir et y entrer librement.

On pourrait également leur reprocher leurs attaques sur les arbres. Pour exemple, le nom latin du Pic noir *Dryocopus* signifie « celui qui abat des arbres » en raison de sa faculté, parfois, de creuser à la base des troncs et de les faire tomber ! (MALIVERNAY, 2005) (photographie 3). Le naturaliste Madon a publié un écrit en 1930 reprochant aux pics de favoriser la pourriture du bois en laissant une porte ouverte à l'humidité et aux germes, diminuant ainsi la résistance des arbres. Pourtant, leur rôle est très important dans la destruction des insectes xylophages et de leurs larves qui, eux, peuvent mettre en péril des pans entiers de forêt. De même, ils contribuent à l'accélération du processus de la décomposition du bois, favorisant ainsi la création de l'humus (CLERGEAU & CHEFSON, 1988). Les forestiers l'ont bien

compris aujourd'hui et les organismes tels que l'Office National des Forêts intègrent de mieux en mieux cette idée dans leur politique de gestion, laissant aux pics environ un vieil arbre par hectare pourrir sur pied.

D'autre part, les pics, par les cavités qu'ils créent dans les arbres favorisent autour de leur domaine la biodiversité puisque plus d'une cinquantaine d'espèces animales cavernicoles profitent de celles-ci, mammifères comme oiseaux (Écureuil roux, Loir gris, Pigeon colombin, Étourneau sansonnet, Chouette hulotte, Nyctale de Tengmalm et surtout Sittelle torchepot qui selon les études occupent une grande proportion de ces cavités) (CUISIN, 1988) (COLMANT, 1996b, 1999, 2003)

### Utilisation de l'espace naturel

La figure 1, élaborée par CLERGEAU & CHEFSON (1988), permet de bien comprendre comment les espèces se répartissent dans la niche écologique selon la densité et les essences des arbres. Ainsi, on comprend bien que le Pic vert évite les milieux forestiers denses et préfère exploiter les milieux ouverts jusqu'aux bois clairs et les lisières recherchant principalement les fourmis au sol comme le Torcol fourmilier mais qui lui sera présent également plus en altitude.

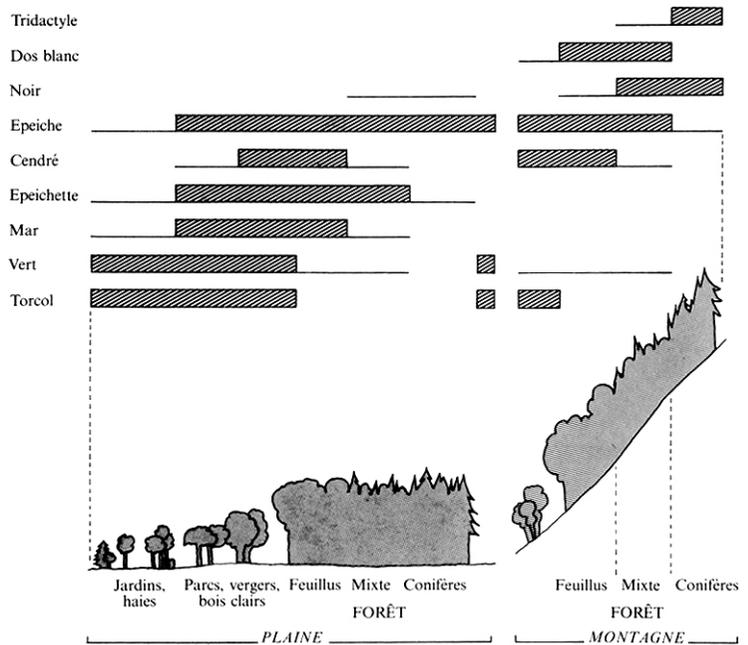


Figure 1. Schéma de répartition des espèces de pics selon la densité et l'essence des arbres selon CLERGEAU & CHEFSON (1988).

Elle montre également que les pics bigarrés sont purement arboricoles, l'épéiche étant ubiquiste à travers la forêt et à toute altitude tandis que le mar ne se trouve que dans les plaines mais uniquement dans les boisements de feuillus, et plus spécialement les vieilles chênaies. On remarque ainsi que le Pic cendré comme le noir sont plutôt des forestiers vivant jusque dans les boisements mixtes de montagne alors que l'épéichette ne privilégie que les milieux arboricoles de plaine. Quant aux pics de montagne, le tridactyle est un spécialiste des forêts de résineux tandis que celui à dos blanc recherche les vieux boisements feuillus et mixtes tels que les hêtraies pures ou les hêtraies sapinières.

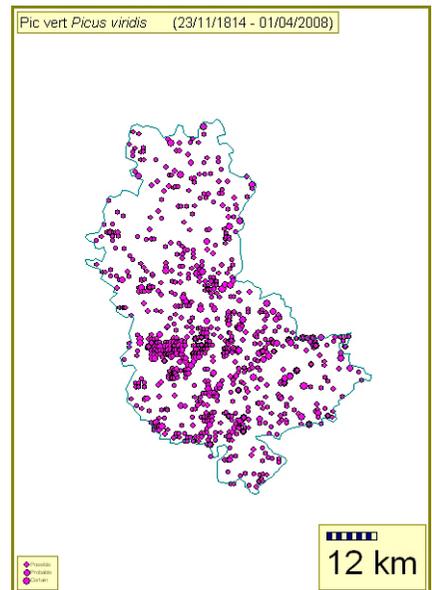
## Les espèces du département du Rhône

### Le Pic vert

Comme le révèle la carte 1, le Pic vert est répandu sur l'ensemble du département du Rhône mais avec des densités variables selon les habitats. Il occupe là les boisements de feuillus ou mixtes, évitant les massifs denses de résineux notamment des étages supérieurs collinéens. On le trouve essentiellement sur les zones cultivées avec pâturages mais ses densités sont plus faibles sur les secteurs agricoles trop ouverts et peu arborés de l'est lyonnais ou du plateau Mornantais. Il exploite les vergers plutôt anciens et n'est pas absent des villes comme à Lyon où il est facile de l'observer dans les parcs comme celui des hauteurs dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, celui de la Tête-d'Or et en périphérie ceux de Parilly, de Lacroix-Laval ou de Chabrières. Là, on peut l'approcher parfois à quelques mètres, perdant son naturel d'ordinaire farouche, quand il se nourrit notamment sur les pelouses. Il semble présenter en milieu urbain des densités relativement plus élevées que celles du Pic épéiche en raison du fait qu'il peut se contenter de pelouses avec peu d'arbres tant qu'il y trouve sa nourriture composée surtout de fourmis mais aussi de lombrics, mollusques, de baies et d'insectes xylophages



Photographie 4. Pic vert, plaine agricole de Saint-Maurice sur Dargoire, Rhône, avril 2007.



Carte 1. Répartition du Pic vert *Picus viridis* dans le département du Rhône.



Tableau I. Phénologie annuelle du Pic vert *Picus viridis* dans le département du Rhône.

(obs. personnelles : en moyenne, trois fois plus d'observations urbaines que pour le Pic épéiche mais il est vrai que ce dernier est peut-être plus difficile à déceler en raison de sa vie purement arboricole). C'est dans le bocage que l'on trouve ses meilleures densités, le territoire d'un couple s'étendant au mieux à 120 hectares et jusqu'à 600 hectares dans les milieux moins favorables.

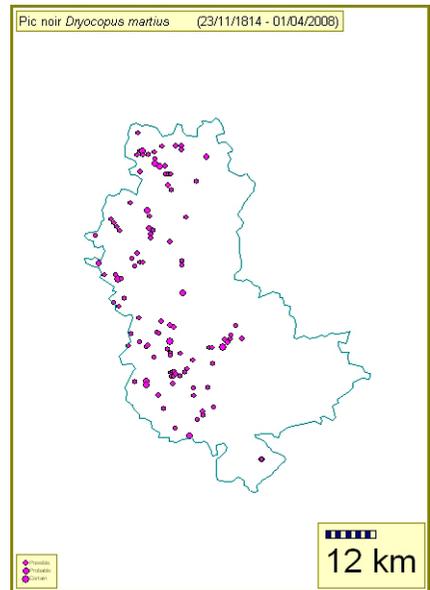
À partir de juillet, à l'issue de la période d'envol des jeunes, des densités allant jusqu'à 6 individus pour une surface de 100 hectares ont été calculées (obs. personnelle). La phénologie des observations (tableau I) atteste d'un faible nombre d'observations en décembre et d'un regain en période de reproduction de mars en juillet lorsque les chants se font entendre, les oiseaux se faisant plus discrets à l'approche de l'automne. Dans le département, ses populations semblent stables a priori.

## Le Pic noir

Cette espèce, autrefois répartie avant les années 1980 de manière plus sporadique, est désormais bien répandue sur l'ouest lyonnais plutôt sur les milieux forestiers d'altitude, c'est à dire souvent au-delà de 500 mètres et surtout en présence de hêtres, bois qu'il utilise à la fois pour s'en nourrir mais aussi afin d'y creuser ses cavités (carte 2). Actuellement, même s'il n'a pas toujours été absent des étages inférieurs comme sur la couronne de l'ouest lyonnais (Marcy-L'étoile, Dardilly), il semble d'observation plus courante puisqu'il est même apparu à Lyon sur le secteur de la Croix-Rousse. De plus, un couple a été observé sur la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon à la fin du mois de juin 2005, soit à 4 km de la place Bellecour (MALIVERNAY, 2005). Il est désormais régulier d'observation sur certains secteurs de basse altitude comme dans le val de Saône au nord de Lyon, ainsi cité sur le secteur de Boitray et aussi fréquemment sur l'est lyonnais notamment dans le parc de Miribel-Jonage. On peut penser que les individus observés font preuve d'un erratisme certain, la proximité de la Dombes (Ain) où l'espèce se reproduit n'y étant probablement pas étrangère, d'autant plus que les observations se font généralement en dehors de la période de reproduction. Cependant, rien, pour l'instant, ne permet de supposer la reproduction de l'espèce sur la plupart de ces secteurs nouvellement exploités. L'espèce semble suivre la tendance à l'expansion que l'on lui attribue depuis 1950 et confirmée par le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs lancé à l'initiative du Muséum National d'Histoire Naturelle. Si on ne le retrouve pas forcément sur les grands massifs forestiers denses et profonds comme semble le signaler la bibliographie habituelle, on peut probablement expliquer cette lente expansion par le vieillissement des bois (obs. personnelle), notamment celui des hêtres relevés sur certains secteurs des monts



Photographie 5. Pic noir, mâle à l'entrée de son nid, Saint-Julien-sur-Bibost, 7 mai 2003.



Carte 2. Répartition du Pic noir *Dryocopus martius* dans le département du Rhône.

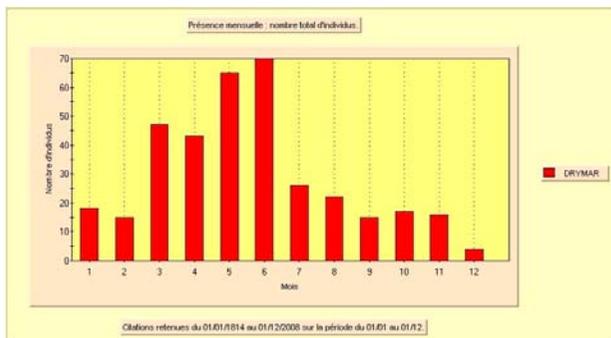


Tableau II. Phénologie annuelle du Pic noir *Dryocopus martius* dans le département du Rhône.

des Lyonnais, et également par une adaptation au mode de la sylviculture moderne, en particulier par sa faculté de se reproduire dans les monocultures, notamment les peupleraies en plaine. Les exploitations, y compris de résineux comme les Épicéas ou les pins, mises à blanc par la coupe laissent de nombreuses souches au sol et offrent souvent de bonnes possibilités de gagnage au Pic noir comme

cela a été démontré pour expliquer l'expansion de l'espèce en Belgique au cours du XXI<sup>e</sup> siècle (VERHEYEN, 1942). D'autres hypothèses comme la régression de ses prédateurs naturels (Martre, Autour des palombes) sont émises dans la bibliographie. Malgré tout, là où il est présent, ses densités ne semblent jamais élevées et il semble qu'en moyenne les territoires occupés dans le Rhône sont d'une surface dépassant souvent les 1000 hectares pour un couple. La phénologie (tableau II) atteste d'un plus grand nombre d'observations en période de reproduction avec un pic à la période de sortie des juvéniles relativement bruyants. Malgré tout, il s'agit d'une espèce discrète et, au regard des densités, il semble rare de trouver des cavités occupées au printemps. Un couple a pu être parfaitement suivi se reproduisant deux fois de suite dans le même hêtre et occupant le même nid, en 2001 puis en 2003 (photographie 5) sur la commune de Saint-Julien-sur-Bibost dans les monts du Lyonnais (MALIVERNAY, 2005).

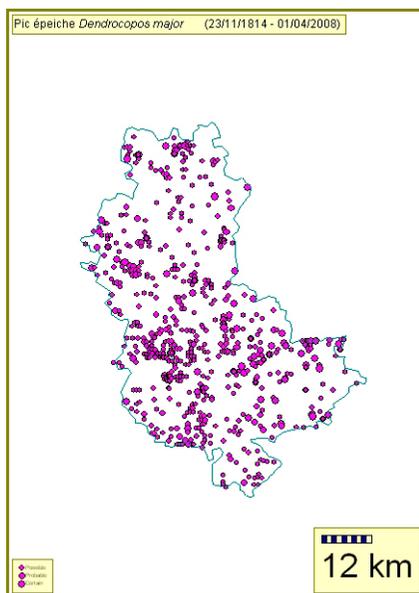


Photographie 6. Pic épeiche, Bessenay, 2005.

## Le Pic épeiche

Avec le Pic vert, il est l'un des pics les plus communs et les plus répandus du département (carte 3) exploitant l'ensemble des milieux arboricoles mais avec des densités semble-t-il inférieures à celles du Pic vert en zone urbaine quoique cela reste à démontrer (obs. personnelle). Il est présent dans les bois de préférence avec des résineux car il y recherche les cônes. Il apprécie particulièrement les chênaies. Fréquentant

également les vergers mais aussi les parcs et les jardins plutôt de grande superficie, il est le plus facile parmi les pics à attirer aux mangeoires en raison de son régime omnivore et notamment granivore. Il y apprécie également la graisse. Le territoire s'étend généralement sur une surface de 40 à 60 hectares mais il peut être de 6 hectares seulement si les individus y trouvent suffisamment de nourriture. La phénologie des observations (tableau III) atteste d'une augmentation à compter du mois de mars, période où les tambourinages du couple retentissent. Le nombre des observations est grandissant en juin lorsque les jeunes se font remarquer à la sortie du nid. Les populations de cette espèce peu difficile, en raison de son régime alimentaire et en raison d'un boisement relativement suffisant, ne semblent pas être menacées.



Carte 3. Répartition du Pic épeiche *Dendrocopos major* dans le département du Rhône.

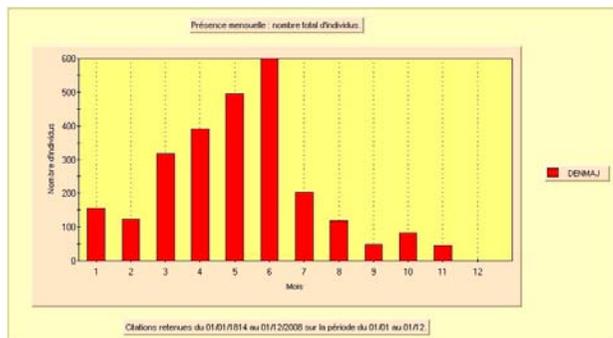
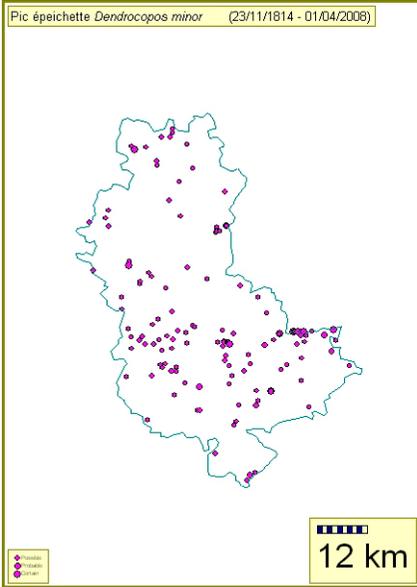


Tableau III. Phénologie annuelle du Pic épeiche *Dendrocopos major* dans le département du Rhône.



Carte 4. Répartition du Pic épeichette *Dendrocopos minor* dans le département du Rhône.

les boisements des monts du Lyonnais composés pour l'ensemble de nombreuses charmaies et chênaies, à proximité de vergers le plus souvent anciens qu'il semble apprécier d'exploiter, représentent un intérêt supérieur à celui des monts du Beaujolais composés de hêtraies-sapinières ou de Douglas avec moins d'arbres fruitiers et situés en bordure de landes qui ne présentent pas réellement d'attrait pour cette espèce. C'est une espèce présentant malgré tout de faibles densités d'autant plus qu'au regard de sa petite taille, elle peut exploiter un territoire de superficie égale à celle d'un Pic noir. Ainsi, en vallées de la Turdine (sud Beaujolais) et de la Brévenne (monts du Lyonnais) où l'espèce est régulièrement contactée, les meilleures densités relevées semblent être d'un couple pour 2 à 4 km<sup>2</sup>, tout au plus (obs. personnelle). Elle peut être très rarement observée sur les mangeoires en hiver (obs. personnelle : deux observations seulement sur trente ans). Corrélativement aux résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, il semble que cette espèce soit en régression notamment sur certains secteurs des monts du Lyonnais. On peut attribuer là, sans ambiguïté, la disparition par la coupe des vieux arbres dans lesquels l'espèce se reproduit ou se nourrit de manière régulière, pour des raisons sanitaires et sécuritaires (obs. personnelle : deux cas depuis 2008).

## Le Pic épeichette

Il est le plus petit et le plus rare des pics bigarrés du département du Rhône. Hôte discret des ripisylves notamment des vallées fluviales où il exploite la frondaison des arbres dans des bois de préférence putrescibles, recherchant les insectes notamment les pucerons dans les feuilles à la cime, ce que lui permet sa petite taille, il semble bien plus fréquent en plaine et jusqu'en milieu collinaire, dépassant rarement l'altitude de 1000 mètres (carte 4). Il semble présenter de meilleures densités dans les monts du Lyonnais et sur la couronne urbaine de Lyon mais peut-être est-ce l'expression d'un plus fort nombre d'observateurs, l'espèce pouvant être d'une discrétion assez remarquable et parfois avec un comportement peu farouche vis-à-vis de l'observateur (obs. personnelle) en l'absence de démonstration sonore.

Le Pic épeichette semble plus prolixe au printemps, surtout en avril, où il fait entendre son tambourinement et son chant bien qu'il puisse l'émettre quasiment toute l'année (tableau IV). Malgré tout, on peut penser que

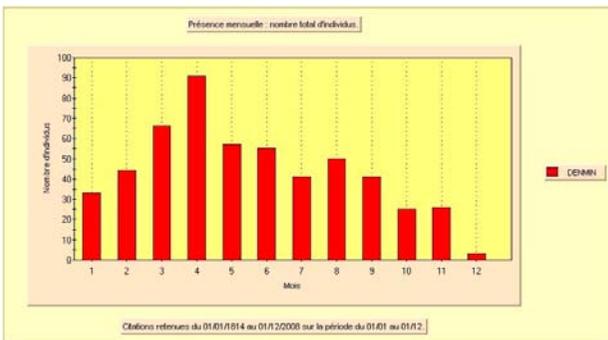
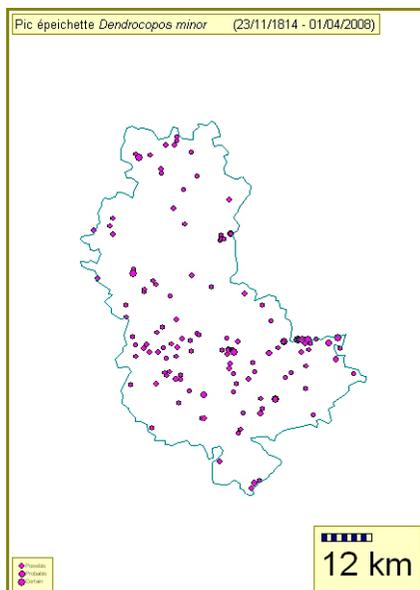


Tableau IV. Phénologie annuelle du Pic épeichette *Dendrocopos minor* dans le département du Rhône.

## Le Torcol fourmilier

Il est le plus menacé des pics conformément à la tendance nationale révélée par le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (- 52 % de 1989 à 2007, non significatif en raison du faible échantillonnage étudié. On peut craindre, en réalité, une érosion bien supérieure). En fort déclin depuis la fin des années 1980, il semble actuellement très difficile de l'observer, non seulement en raison de sa discrétion mais surtout en raison de sa rareté dans le département hormis quelques secteurs très localisés des monts du Lyonnais et du Beaujolais (carte 5) où on peut alors le repérer grâce à son chant répétitif et nasillard. Les premiers arrivants se font entendre à partir de la fin du mois de mars mais surtout à partir de la mi-avril (tableau V), le pic de migration se situant à la date du 19 avril dans le département (MANDRILLON, 1989), une grande proportion de ces oiseaux ne faisant que passer. Les chants perdurent jusqu'au mois de juin puis les oiseaux se font très discrets par la suite. Désormais, totalement absent de certains secteurs où il était autrefois nicheur régulier (obs. personnelle : sur la commune de Bessenay où j'ai grandi, les trois sites connus et occupés jusqu'en 1989 ne le sont plus aujourd'hui), il est bien souvent fait mention de moins d'un cas de nidification certaine par an dans le département. Il apprécie particulièrement le bocage, les vieux vergers, notamment de Cerisiers et de Pommiers, les forêts claires d'arbres à feuilles caduques et mixtes, les zones de landes et de broussailles et les ripisylves. Sur les lieux d'observation, il est souvent signalé la présence d'eau, soit de ruisseaux, soit de la proximité de terrains marécageux (obs. pers.). Le déclin du Torcol est difficile à expliquer localement. Différentes causes sont supposées dont les principales sont :

- la destruction du bocage et des vieux arbres : dans le haut Beaujolais, un observateur m'a signalé la destruction et l'abattage d'arbres servant de refuges à l'espèce (BELIARD J.-M., comm. pers.). Cette hypothèse peut-être avancée mais elle ne suffit pas puisque de nombreux habitats préservés se sont vus désertés par le Torcol.
- la disparition des fourmis par l'usage des pesticides en agriculture : cette hypothèse semble louable. Cela dit, une entomologiste suisse, Anne FREITAG (1996) a pu démontrer pourtant que rien n'empêchait le Torcol fourmilier de se reproduire dans les nichoirs placés dans des vergers cultivés de manière intensive dans la mesure où l'espèce trouvait suffisamment de surfaces rases ou des platebandes fréquentées par les espèces de fourmis



Carte 5. Répartition du Torcol fourmilier *Jynx torquilla* dans le département du Rhône.



Photographie 7. Torcol fourmilier, mâle chanteur, Saint-Genest-Lerpt, Loire, 7 juin 2005.

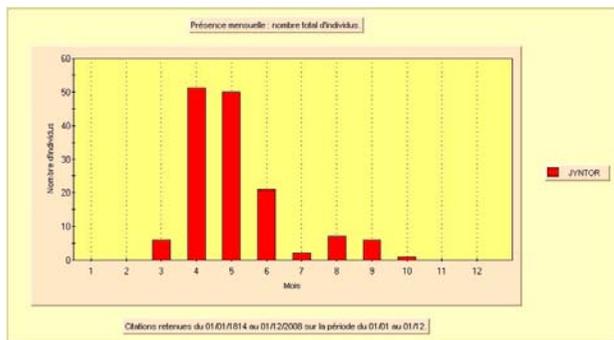


Tableau V. Phénologie annuelle du Torcol fourmilier *Jynx torquilla* dans le département du Rhône.

des prés, la base de son alimentation. En conclusion, la pose de nichoirs pour favoriser la nidification de l'espèce peut s'avérer particulièrement efficace y compris dans les zones d'arboriculture intensive à la condition qu'il subsiste entre les rangées d'arbres des zones fauchées ou pâturées indemnes de pesticides, où puissent survivre les fourmis.

- plus difficile à mesurer est la probable difficulté que peut connaître le Torcol fourmilier en hivernage notamment dans les zones sahéliennes où sévissent de sévères sécheresses mais aussi avec l'utilisation de pesticides à forte toxicité provoquant la disparition des fourmis et autres insectes en agriculture. Il semble connaître la même tendance au déclin généralisé que subissent toutes les autres espèces d'oiseaux migrateurs transsahariens actuellement.
- enfin, de nombreux auteurs signalent une certaine instabilité du Torcol fourmilier à s'établir sur un territoire de nidification, les oiseaux pouvant abandonner plusieurs fois de suite les nids même après y avoir déposé les œufs à l'issue de la première, voire même de la deuxième ponte (MALIVERNAY, comm. pers.). Il semble qu'il y ait une certaine philopatrie (fidélité au territoire de naissance) de l'espèce mais une infidélité au partenaire, les couples se défaisant parfois assez facilement. Le Torcol fourmilier semble nicher en colonies lâches : il existe probablement une certaine émulation entre les individus à parader et à se disputer, ou à se poursuivre sur certaines places de chants selon certains observateurs (BELIARD J.-M., comm. pers.). Or, en cas de réduction d'une population pour une cause autre que celle de la destruction de l'habitat, l'intérêt que portent les survivants à cet habitat inchangé ne peut que se réduire en l'absence des autres individus. Il peut en résulter un abandon incompréhensible à nos yeux d'ornithologues. Les noyaux de reproduction s'effritant, les populations s'affaiblissent d'autant, par la suite, en raison de phénomènes de consanguinité accentuant la dégénérescence d'une population. Cette hypothèse n'est probablement pas à négliger pour expliquer le déclin du Torcol fourmilier là où l'écosystème s'avère toujours aussi favorable qu'autrefois.

D'autres causes sont également retenues : la compétition avec d'autres espèces, comme l'Étourneau sansonnet pour la recherche des cavités, ainsi que des raisons climatiques.

Le déclin du Torcol fourmilier, espèce présentant pourtant une fécondité hors du commun pouvant déposer jusqu'à deux pontes de huit à onze œufs, semble se définir sur une tendance à long terme malgré quelques fluctuations interannuelles. Si rien n'est fait pour enrayer les causes de son déclin, il est probable que l'espèce s'éteigne dans un futur proche dans le département du Rhône en tant que nicheur.

## Les autres espèces accidentelles

S'agissant des Pics mar et cendré, il est parfois fait mention d'observations de ces espèces mais de façon très occasionnelle et généralement en bordure du département de l'Ain notamment sur le secteur du val de Saône où le Pic cendré aurait fait l'objet de plusieurs observations (BARC, comm. pers.) et sur celui du parc de Miribel-Jonage avec la présence spontanée d'un Pic mar, une journée d'automne 2007 (ROLLET, comm. pers.). Toutes ces observations ont lieu généralement en période postnuptiale et sont probablement le fait d'individus jeunes en recherche de territoire et probablement originaires de Bresse, région située à une cinquantaine de kilomètres plus au nord-est du département et où se trouvent les noyaux de populations les plus proches de ces deux espèces, notamment en forêt de Seillon, près de Bourg-en-Bresse. Le département du Rhône ne présentant pas réellement de milieux favorables pour ces espèces, à savoir de forêts ou futaies vieillissantes d'arbres feuillus ou chénaies d'importance, il y a peu d'espoir d'y voir un jour ces espèces s'y établir.

## Remerciements

Je remercie l'ensemble des administrateurs du CORA Rhône qui m'ont accordé le droit d'exploiter les données de la base FNAT et d'extraire les cartes de répartitions pour les espèces de pics du département du Rhône. Je remercie particulièrement son président, Jonathan JACK, pour le soutien qu'il m'a apporté à l'occasion du colloque et pour la traduction du résumé en langue anglaise qu'il a aimablement rédigée. Enfin, mes remerciements vont également au salarié chargé d'études du CORA Rhône, Christophe D'ADAMO qui s'est chargé de la transmission matérielle des informations.

## Bibliographie

- BAVOUX C. 1995. Pic épeiche *Dendrocopos major*. Pp. In *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris. 776 p.
- CLERGEAU P. & CHEFSON P. 1988. Les Pics. Ed. Payot, Lausanne, 64 p.
- COLMANT L. 1996b. La conservation du Pic noir *Dryocopus martius* en zone de protection spéciale : exemple de la forêt domaniale indivise de Stamburges. *Forêt wallone* 26: 10-15.
- COLMANT L. 1999. Le Pic noir dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Bilan des recensements de 1998 et 1999. *Viroinvol* 15: 27.
- COLMANT L. 2003. Population, sites de nidification et arbres à loges du Pic noir *Dryocopus martius* dans la région du Parc naturel Viroin-Hermeton (Wallonie, Belgique). *Alauda* 71(2): 139-144.
- CROQUIER P. 2003. Pic cendré *Picus canus*. Pp. In *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. C.O.R.A. Éditeur. 336 p.
- CROQUIER P. 2003. Pic noir *Dryocopus martius*. Pp. In *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. C.O.R.A. Éditeur. 336 p.
- CROQUIER P. 2003. Pic mar *Dendrocopos medius*. Pp. In *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. C.O.R.A. Éditeur. 336 p.
- CROQUIER P. (2003). Pic épeichette *Dendrocopos minor*. Pp. In *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. C.O.R.A. Éditeur. 336 p.
- CUISIN M. 1988. La répartition du Pic noir *Dryocopus martius* dans les biocénoses forestières. *L'oiseau et R.F.O.* 58: 173-276.
- CUISIN M. 1995. Pic cendré *Picus canus*. Pp. In *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris. 776 p.
- CUISIN M. 1995. Pic vert *Picus viridis*. Pp. In *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris. 776 p.
- CUISIN M. 1995. Pic noir *Dryocopus martius*. Pp. In *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris. 776 p.
- CUISIN M. 1995. Pic mar *Dendrocopos medius*. Pp. In *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris. 776 p.
- CUISIN M. 1995. Pic épeichette *Dendrocopos minor*. Pp. In *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris. 776 p.
- CUISIN M. 1999. Pic vert *Picus viridis*. Pp. In ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche des priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.
- FREITAG A. 1996. Le régime alimentaire du Torcol fourmilier en Valais (Suisse). *Nos oiseaux* 43: 497-512.
- GOY D. 1995. Torcol fourmilier *Jynx torquilla*. Pp. In *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris. 776 p.
- GOY D. 2003. Torcol fourmilier *Jynx torquilla*. Pp. In *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. C.O.R.A. Éditeur. 336 p.
- MALIVERNAY C. 2005. Histoire de Pic noir. *Effraie* 16 (CORA Rhône, Lyon): 29-34.
- MANDRILLON L. 1989. La migration des oiseaux à Dardilly (69. Monts du Lyonnais). *Effraie* 7 (CORA Rhône, Lyon): 61-90.
- MIQUET A. 2003. Pic vert *Picus viridis*. Pp. In *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. C.O.R.A. Éditeur. 336 p.
- MIQUET A. 2003. Pic épeiche *Dendrocopos major*. Pp. In *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. C.O.R.A. Éditeur. 336 p.
- OLIOSO G & ORSINI P. 1999. Torcol fourmilier *Jynx torquilla*. Pp. In ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche des priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.